

Liberté - Egalité - Fraternité

FRANCAISE

MAIRIE DE

COGGIA



COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 janvier 2022
N° 02

OBJET: Convention de mise à disposition de services

Date de la convocation :

07/01/2022

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi 11 janvier, à 18 heures Le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de

M.COGGIA François, Maire.

Nombre de membres Composants l'Assemblé :

--

Etaient présents: M. COGGIA François, M. CERVIOTTI Jean-Louis, M. SPADA Sébastien, M. COGGIA Jean-Dominique, M. MALATESTA

Ludovic, M. AMPART Jean-Claude.

Nombre de Conseillers

En exercice: 11

Nombre de membres

Presents: 06

<u>Etaient absents</u>: M. LAPORTE Bernard, Mme ANDREI Brigitte, Mme BIFERALI Martine, M. RAFFALLI Louis, Mme AÏUTI

Dominique.

Nombre de votants: 07

Quorum: 06

Absents représentés : Mme AÏUTI Dominique donne procuration à M.

AMPART Jean-Claude.

Secrétaire de séance

M. COGGIA

François

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20220127-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2022

Télécopie : (33) 04 95 52 27 75

Le Maire, dans la continuité des travaux engagés l'année précédente, propose au Conseil Municipal le renouvellement de la convention avec la Communauté de Communes Spelunca-Liamone lui attribuant la compétence en matière de collecte des encombrants.

Cette proposition qui recueille 6 voix pour et 1 voix contre est adoptée par le Conseil Municipal qui autorise le Maire à signer cette convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

THE DE COCCE

Le Maire,

François COGGIA